Deux nominations à Marsens

Santé mentale » Yvan Modolo et Isabelle Gremaud-Tinguely rejoignent le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM). Le conseil d'administration de l'institution a nommé le premier à la tête du département des ressources humaines, la seconde comme pharmacienne responsable.

Economiste d'entreprise HES, Yvan Modolo est diplômé de l'Ecole hôtelière de Lausanne et titulaire du brevet fédéral de spécialiste en gestion de personnel. Il a notamment travaillé à l'Office cantonal de l'emploi de l'Etat de Genève et à l'Office fédéral des assurances sociales. Il succède à Véronique Poulin, qui a fait valoir son droit à la retraite.

Isabelle Gremaud-Tinguely, pour sa part, prend la place de Sophie Maillard, désormais pharmacienne cantonale. Titulaire notamment du diplôme fédéral de pharmacienne et d'un post-grade en pharmacie clinique, Mme Gremaud-Tinguely a acquis son expérience auprès de la Société suisse de pharmacie à Liebefeld, puis auprès de la pharmacie des Hôpitaux de l'Est lémanique à Vevey et, enfin, auprès de l'HFR, où elle est employée depuis 2003. »

PATRICK PUGIN

Resquilleur obstiné

Justice » Quand on aime, on ne compte pas: en deux mois, un grand voyageur domicilié à Genève a été contrôlé dix-huit fois sans billet dans des trains, sur diverses lignes CFF entre Genève, Lucerne et Zurich. Le premier contrôle ayant été opéré entre Romont et Fribourg, c'est le Ministère public fribourgeois qui a écopé du dossier. Agé de 32 ans, l'homme a été condamné à une amende globale de 1000 francs. L'amende pour une dénonciation unique étant en principe de cent francs, le condamné n'a finalement pas pris beaucoup plus cher que s'il avait acheté un abonnement général pour les trois mois correspondants… » ANTOINE RÜF

Fribourg aurait aussi été lésé

Carpostal » De combien d'argent le canton de Fribourg a-t-il été arnaqué par la société Carpostal Suisse SA? Il est encore trop tôt pour le dire, indique en substance le Conseil d'Etat dans sa réponse à la question posée par les députés Nicolas Pasquier (verts, Bulle) et Simon Bischof (ps, Ursy). Rappelons que Carpostal a recouru, entre 2007 et 2015, à des moyens illicites en matière de comptabilisation de ses bénéfices. Ce qui lui a permis de toucher, de la part de ses commanditaires (à savoir la Confédération et les cantons) des indemnités trop élevées destinées à couvrir les déficits des lignes de transport régional de voyageurs.

Tout en se déclarant «consterné» et «déçu» par ces agissements – le montant total des transferts d'écritures illicites se monte à 78,3 millions de francs, somme qui pourrait dépasser les 100 millions en tenant compte de la période 2016-2018 –, le Gouvernement fribourgeois indique qu'il n'est pour l'heure pas possible de savoir à quelle hauteur le canton a été lésé. En 2017, Carpostal a exploité 16 lignes sur le territoire cantonal. Au total, l'Etat et les communes fribourgeoises lui ont versé (ou prévoient de lui verser) un montant total de 19,1 millions de francs entre 2007 et 2018. Les participations communales représentent entre 40 et 45% de cette somme.

«Il est dès lors fort probable que le canton de Fribourg ait versé des indemnités trop élevées à Carpostal Suisse SA», estime le Conseil d'Etat. Mais le montant exact de ces versements indus ne sera connu que lorsque l'Office fédéral des transports (OFT) aura examiné de façon détaillée les comptes de l'entreprise. Cet examen permettra aussi de fixer, le cas échéant, les modalités de remboursement, ajoute le gouvernement. » MARC-ROLAND ZOELLIG

L'Association Ancienne Gare et les CFF ont signé une convention réglant travaux et indemnisations

Un pas vers la réalisation de la tour

« IGOR CARDELLINI

Fribourg » En 2015, les CFF annonçaient que les environs de la gare de Fribourg accueilleraient la tour de l'Esplanade dès… 2018. Loin de s'être matérialisé, le projet a fait durant trois ans l'objet d'âpres négociations entre les CFF, qui le promeuvent, et l'Association Ancienne Gare (AAG), dont les membres seront touchés par les travaux. Hier, ceux-ci (Café de l'Ancienne Gare, Nouveau Monde, Festival international de films de Fribourg (FIFF) et Festival du Belluard) ont annoncé en conférence de presse être arrivés à un accord. La convention, signée hier matin à 9 h, règle le déroulement des travaux et assure la pérennité des activités des acteurs culturels fribourgeois. Ainsi, ils ne s'opposeront pas à la modification du Plan d'aménagement de détail (PAD), à l'enquête jusqu'à hier, permettant notamment aux CFF d'ajouter deux étages à la tour de plus de 60 mètres, qui en comptera dix-neuf d'après ce plan revu.

«Pour les aspects organisationnels, le document de 10 pages prévoit que toutes les activités prenant place à l'Ancienne Gare pourront être maintenues durant les travaux, devant durer deux ans», souligne Oliver Collaud, président du Festival du Belluard. L'accès pour le public et pour les livraisons sera garanti en tout temps et le chantier sera sécurisé de sorte à ce qu'il ne représente pas un danger pour les usagers.

Les travaux devront se faire de jour ou alors avoir été planifiés en avance en accord avec les exploitants de l'Ancienne Gare. Les frais d'annulation de soirées et de dédommagement seront supportés par les CFF. Quant à la terrasse, elle sera démontée durant les travaux mais un espace sera maintenu à l'extérieur. La nouvelle terrasse sera réaménagée avec une superficie un peu plus grande aux frais des CFF.

Finances au cœur du deal

Concernant les aspects financiers, le café et le Nouveau Monde ont une garantie de compensation en cas de pertes d'exploitation. «Les CFF compenseront les pertes raisonnablement explicables, en se fondant sur la moyenne des trois années précédant les travaux. Ces deux exploitants, ainsi que le FIFF et le Festival Belluard, obtiendront aussi une indemnité annuelle afin de pouvoir s'organiser, attirer le public autrement et éventuellement organiser ailleurs les manifestations qui prenaient place à l'Ancienne Gare pour les festivals», indique Oliver Collaud.

Le projet de tour de l'Esplanade, qui n'est pas sans rappeler le théâtre Equilibre, devrait être mis à l'enquête à la fin de cette année.

Dominique Perrault Architecte SA

«L'arrangement n'était pas gagné d'avance»

Elias Moussa

Pour obtenir cela, les membres de l'AAG offrent une servitude dont les CFF ont besoin pour construire la tour. «Une coordination soutenue sera mise en place entre les deux parties, notamment pour les phasages du chantier de sorte à planifier correctement les événements», souligne Elias Moussa, président de l'AAG.

Et d'ajouter que «l'arrangement n'était pas gagné d'avance. L'idée même d'une convention a été longtemps sujette à discussions. Les CFF et la ville étaient convaincus qu'il était trop tôt pour régler ces choses-là. Ensuite, c'est le fait que les associations culturelles puissent rester dans le bâtiment qui a été mis en question, avant que nous puissions enfin parler de la pérennité du lieu tel qu'exploité», relève Elias Moussa. «Les CFF étant une entreprise de taille importante, nos échanges ont peut-être souffert de certaines lourdeurs administratives propres aux processus internes du géant suisse. Si l'on avait eu plus de soutien de la ville, les choses seraient peut-être allées plus vite», ajoute Oliver Collaud.

Le service d'architecture et d'urbanisme de la ville indique qu'aucune opposition n'a été faite à la modification du PAD qui comprenait l'ajout de deux étages à la tour et le parc à vélos (400 places) semi-enterré. L'agenda prévoit une mise à l'enquête publique du projet imaginé par l'architecte français Dominique Perrault à la fin 2018. Le début des travaux de la construction devisée à 50 millions de francs démarrerait à la fin 2019. »

LENTEURS AUSSI LIÉES À LA CRÉATION D'UN «VRAI» PASSAGE INFÉRIEUR

Si les membres de l'Association Ancienne Gare expliquent les lenteurs du processus par le chemin à parcourir pour convaincre les CFF et le manque de soutien de la ville, d'autres enjeux ont occupé les différentes parties en discussion. «Des adaptations du projet, ainsi que des aménagements annexes et en étroite relation avec la tour de l'Esplanade ont modifié le calendrier du projet», indique Jean-Philippe Schmidt, porte-parole des CFF. Au service d'architecture et d'urbanisme de la ville, on précise que ce sont également les discussions liées au passage inférieur et la future esplanade prévus à la place de l'actuel parking qui ont remis en question les étapes.

«A l'origine, aucun passage n'était prévu. Il s'agissait d'une liaison souterraine entre les quais. A la demande de la ville, les CFF et leurs mandataires ont réalisé un travail pour permettre une liaison traversante. En effet, la ville voulait que l'on en fasse une véritable voie reliant l'avenue de Beauregard à la route des Arsenaux», explique Delphine Gaillard, cheffe de projet à la ville.

Les CFF prennent en charge la percée côté route des Arsenaux, pas côté Beauregard. Dépense intégrée au Plan d'agglomération de troisième génération, l'ouverture de ce côté sera financée par l'agglo et la ville, indique Jean-Luc Rime, président de Pro Fribourg. Et d'estimer que «l'on aurait pu s'attendre à un peu plus de générosité de la part d'une régie fédérale». L'association de défense du patrimoine de la ville signale qu'elle ne s'oppose pour autant pas à la modification du Plan d'aménagement de détail. Ses requêtes, incluant notamment une surélévation de l'esplanade respectueuse de l'expression du bâtiment de l'Ancienne Gare, ont été prises en compte. IC